

Master : Mention Droit des affaires : Parcours Droit du financement et des investissements immobiliers

Parcours

- Droit du financement et des investissements immobiliers



Ce parcours original et complet aborde toutes les composantes du secteur de l'immobilier en apportant les connaissances et méthodes nécessaires aux métiers de la conception, la production, l'investissement et la gestion des actifs immobiliers.

Présentation

Nature du diplôme
Diplôme national

Année de sortie
Bac +5

Durée des études
4 semestres

Lieu d'enseignement
Site des Chênes 1
Accessible en
- Formation initiale
- Formation continue

/**/ /**/

Enjeux

/**/ <!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/

Ce Parcours **original et complet** aborde toutes les composantes du **secteur de l'immobilier** en apportant les connaissances et méthodes nécessaires aux métiers de la conception, la production, l'investissement et la gestion des actifs immobiliers.

L'objectif propre à la mention « Ingénierie Immobilière » consiste à former des étudiants qui souhaitent acquérir une **solide compétence en droit immobilier et dans les techniques d'investissement et de financement**.

Durée de la formation

- 2 années

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 1

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac+3

Stage(s)

Non

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- En alternance

Modalités

- Présentiel

Le Parcours Droit du financement et des investissements immobiliers (DFII) répond à un besoin précis : offrir une formation de pointe en droit immobilier qui mêle des enseignements fondamentaux classiques (droit de la construction, gestion immobilière, responsabilité des constructeurs, techniques du bâtiment, urbanisme, environnement) et des enseignements d'approfondissement aux techniques et outils juridiques du financement immobilier (structuration de fonds d'investissement, fiscalité immobilière, comptabilité, ingénierie sociétaire...).

Objectifs et organisation

L'objectif propre à la mention Droit du financement et des investissements immobiliers consiste à former des étudiants qui souhaitent acquérir une solide compétence en droit immobilier et dans les techniques d'investissement et de financement.

Le parcours Droit du financement et des investissements immobiliers (DFII) répond à un besoin précis : offrir une formation de pointe en droit immobilier qui mêle des enseignements fondamentaux classiques (droit de la construction, gestion immobilière, responsabilité des constructeurs, techniques du bâtiment, urbanisme, environnement) et des enseignements d'approfondissement aux techniques et outils juridiques du financement immobilier (structuration de fonds d'investissement, fiscalité immobilière, comptabilité, ingénierie sociétaire...).

[Consultez la plaquette du master Droit du financement et des investissements immobiliers](#)

Spécificités Master 1

Acquérir les connaissances indispensables à tout juriste de droit des affaires tout en débutant la spécialisation en droit immobilier. Ainsi, à côté des enseignements du tronc commun de droit des affaires (droit des sûretés, droit fiscal des affaires, droit financier, droit des entreprises en difficulté) qui permettront aux étudiants d'acquérir de solides connaissances dans cette vaste discipline, sont également proposés des enseignements propres à la matière immobilière (droit de l'urbanisme, droit des assurances, droit immobilier, droit de l'environnement). En outre, la possibilité est laissée aux étudiants de choisir des enseignements de droit civil (droit des régimes matrimoniaux et droit des successions) ou de droit international privé ce qui leur permet, à l'issue du master, de poursuivre leurs études vers le notariat ou d'exercer une activité d'avocat généraliste.

Un projet encadré de découverte du secteur immobilier permet aux étudiants d'appréhender concrètement la réalisation d'un programme immobilier, de sa conception à sa commercialisation.

Spécificités Master 2

La deuxième année de master se déroule en alternance ce qui permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances juridiques mais également une première expérience aboutie en entreprise. Les étudiants sont trois jours en entreprise et deux jours à l'université. Les alternances se déroulent dans des structures très différentes : banque, compagnie d'assurance, cabinet d'avocats, étude notariale, établissement public ou encore start-up !

Atouts de la formation DFII

Le double atout de l'apprentissage et de l'alternance

Le master 2 DFII est l'un des masters hautement professionnalisants de la faculté de droit de CY Cergy Paris Université.

La formation se déroule en alternance de début septembre à fin septembre de l'année suivante.

Chaque semaine est partagée entre l'entreprise et l'université (3 jours en entreprise / 2 jours à l'université).

Les mois de juillet et août sont consacrés entièrement à l'entreprise. Chaque étudiant est engagé sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ce qui est le gage d'une forte implication, d'une très bonne insertion professionnelle et d'un suivi tripartite : tuteur, maître d'apprentissage et centre de formation des apprentis



Direction et gestionnaires pédagogiques

Direction du master Droit du financement et des investissements immobiliers :

- [M. AGOSTINI](#) - Maître de conférences en droit public
- [M. WALRAVENS](#) - Maître de conférences en droit privé

Gestionnaires pédagogiques :

- Gestionnaire pédagogique Master 1 : Mme MARGUERITE | Contact : master1.droit@ml.u-cergy.fr
- Gestionnaire pédagogique Master 2 : Mme FREZINSKY | Contact : masterimmobilier.droit@ml.u-cergy.fr

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Modalités d'admission Master 1 :

- Être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université.
- L'entrée dans le master Droit du financement et des investissements immobiliers est sélective (présélection sur dossier et admission sur entretien).

Modalités d'admission Master 2 :

- Être titulaire d'un Master 1 de droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Candidature

Modalités de candidature

/**/ /**/

Candidature Master 1

Les **candidatures** en Master 1 doivent être déposées sur la plateforme nationale [Mon Master](#) du **17 février au 16 mars 2026**.

La procédure de sélection :

Elle aura lieu **du 21 mars au 2 juin 2026** selon les modalités propres à chaque Master.

Possibilité de convocation à un entretien :

Selon les modalités propres à chaque master qui vous seront communiquées. L'entretien pourra se faire par visioconférence.

La publication des résultats phase principale : **3 juin 2026**

Réponses des étudiants : jusqu'au **16 juin 2026**

La phase complémentaire : **19 juin au 19 juillet 2026**

Publication des résultats : Du 10 au 19 juillet 2026

Attention ! Tout dossier incomplet à la date de fermeture du dépôt des dossiers, ne pourra être pris en compte, et recevra un avis défavorable.

Liste des pièces justificatives :

- Copie des diplômes ou attestation de réussite
- Lettres de recommandation possible (3 maximum)
- Attestations de certification (langue ou C2i) (non obligatoire)
- Attestations de stage possible
- CV
- Relevés de notes (1er semestre L3 et tous les semestres de L2 et L1 : joindre obligatoirement les relevés des sessions 2 et des années redoublées et Bac)
- Lettre de motivation dactylographiée spécifique à chaque candidature de parcours (1 page maximum)

Concernant les pièces justificatives, les relevés de notes à joindre à votre candidature doivent être officiels, c'est-à-dire **avec signature et cachet de l'université (les impressions écran de l'ENT ou d'Apogée seront refusées)**.

Pour le parcours avec DU anglo-américain : les dossiers de candidatures seront à déposer après votre inscription en Master 1, **au mois de juillet**. La faculté de droit contactera alors, les étudiants qui auront été acceptés en Master.

Nombre de candidatures :

En phase principale, vous pourrez déposer **au maximum 15 candidatures** à des masters qui ne sont pas proposés en alternance, et **15 candidatures supplémentaires** à des masters qui sont proposés en alternance dès le Master 1.

Le décompte de ces candidatures se fera par mention de master au sein d'un établissement donné.

Par conséquent, le fait de se porter candidat dans plusieurs parcours proposés au sein d'une même mention de master, ne comptera que pour une seule candidature.

Qui peut candidater sur la plateforme "Mon Master" ?

Pour candidater, vous devez :

- être titulaire (ou en préparation) d'un diplôme national de licence
- OU
- être titulaire d'un autre diplôme permettant d'accéder au cursus master

Certains candidats ne sont pas concernés par la plateforme nationale de candidature Mon Master :

- Les candidats de nationalité étrangère (à l'exclusion des ressortissants de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco) - dont le pays de résidence est couvert par le dispositif « Études en France » : continueront à candidater en première année de master via ce dispositif ([Accéder à la page "Etudes en France"](#));
- Les étudiants autorisés à redoubler leur première année de master.

Pour les étudiants en reprise d'études ou formation continue :

Si vous êtes en reprise d'études, et que vous souhaitez **accéder à la formation continue**, vous devez impérativement passer par la procédure spéciale de la Direction du Développement ([Accéder à la page pour la Formation professionnelle et continue](#))

Candidature Master 2

Tout étudiant titulaire d'un Master 1 de droit délivré par un établissement d'enseignement supérieur en France peut postuler pour accéder à la deuxième année du Master.

L'accès est limité, compte tenu des exigences pédagogiques, d'encadrement et de suivi individuel des stages et des mémoires.

Les candidatures doivent être déposées via l'application [E-Candidat](#) à partir du lundi 2 mars 2026.

Le calendrier de fin de dépôt des candidatures est consultable sur l'application.

- Date de fin de dépôt des dossiers en ligne : **11 mai 2026**
- Date entretiens oraux de sélection : *dates à venir*
- Publication des résultats : **8 juin 2026**

Nous vous conseillons de transmettre vos dossiers complets dès que possible afin que nous puissions vous confirmer leur prise en compte. Tout dossier incomplet au jour de la date de fermeture de dépôt des dossiers ne pourra être pris en compte et recevra un avis défavorable.

La décision d'admission ou de refus sera notifiée au candidat après examen du dossier de candidature et, le cas échéant, un entretien.

Si vous êtes actuellement à l'étranger dans la cadre d'un séjour d'étude (Erasmus, échange international...) et selon les modalités propres à chaque master, l'entretien pourra se faire par visioconférence.

Liste des pièces justificatives demandées via l'application e-candidat :

- Copie des diplômes ou attestation de réussite
- Lettres de recommandation possible (3 maximum)
- Attestations de certification (langue ou C2i) (non obligatoire)
- Attestations de stage possible CV Questionnaire (document intégré à E-candidat)
- Relevés de notes (1er semestre M1 et tous les semestres de L3 à L1 : joindre obligatoirement les relevés des sessions 2 et des années redoublées) + bac
- Lettre de motivation dactylographiée, et "non manuscrite" (1 page maximum)
- Promesse d'embauche pour contrat d'alternance (facultative)

Concernant les relevés de notes :

Ils doivent être officiels avec signature et cachet de l'université (les impressions écran de l'ENT ou d'Apogée seront refusées) - Scannés en format PDF (un seul dossier)

- Lisibles
- Disposés dans l'ordre (du M1 à la L1) et dans le sens de la lecture

Concernant la promesse d'embauche :

Le jury d'admission prendra en compte de manière positive la signature d'une promesse d'embauche en apprentissage signée par le candidat pour une mission compatible avec la formation. La preuve de cette promesse devra être jointe au dossier au moment de la candidature ou adressée au plus tôt via l'adresse mail de la formation.

Tout dossier ne respectant pas les consignes se verra rejeté et déclaré incomplet.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Plus d'informations sur l'accompagnement du handicap au sein de CY Cergy Paris

Université :

<https://www.cyu.fr/accompagnement-du-handicap> /**/ /**/

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- BAC +5

Programme

/**/ /**/ /**/ <!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/

Programme du Master 1

[Consultez la maquette de cours M1](#)

[Consultez la maquette de cours M1 + DU](#)

Programme du Master 2

[Consultez la maquette de cours M2](#)

/**/ <!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/